Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20260616-DEL2026_142-DE

Liffré=Cormier COMMUNAUTÉ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JUIN 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX LE SEIZE JUIN À VINGT HEURE TRENTE, les membres de la Communauté de communes de Liffré-Cormier Communauté, désignés conformément aux dispositions des articles L. 5211.7 et L. 5214.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Guillaume BÉGUÉ.

Lieu de la séance	Maison Intercommunale d'Ercé-Près-Liffré
Date de convocation	10 juin 2026
Présents	MMES : L. BODIN, C. BRIDEL, I. CERNEAUX, I. GAUTIER, N. HEUZÉ-MICHEL, M. LANGLAIS-ELLEOUET, C. LE BON, P. MACOURS, A-L. OULED-SGHAÏER, E. THOMAS-LECOULANT, B. VANNIER. MRS : O. BARBETTE, J. BÉGASSE, G. BÉGUÉ, J. BELLONCLE, B. BONENFANT, L. BOUTHELOUP, B. CHEVESTRIER, Y. DANTON, G. DUMONT, E. FLAUX, E. FRAUD, T. JOUANGUY, A. PÉCHON, J-M. PELLEN, J-PH. ROUDIER, F. TROUVÉ, D. VEILLAUX.
Absents représentés	MMES A. BEAULIEU (POUVOIR À J-M PELLEN), K. CHESNAIS-GIRARD (POUVOIR À A-L. OULED-SGHAÏER), S. CHYRA (POUVOIR À O. BARBETTE), C. GILLET (POUVOIR À D. VEILLAUX). MRS J. DELAUNAY (POUVOIR À B. VANNIER), Y. LE ROUX (POUVOIR À J. BÉGASSE), V. LEMIÈRE (POUVOIR À M. LANGLAIS-ELLEOUET), R. SALAÜN (POUVOIR À C. BRIDEL).
Absent	C. LEMOINE
Secrétaire de séance	M. D. VEILLAUX

FINANCES – AFFECTATION DE RÉSULTAT

Budget eau potable - Approbation

Rapporteur : Thomas JOUANGUY, Vice-président

VU le code Général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2311-5 et R.2311-11 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M4 ;

VU l'avis du Bureau Communautaire du 2 juin 2026.

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20260616-DEL2026_142-DE

Il est exposé ce qui suit :

Compte tenu du besoin de financement de la section d'investissement ressortant du compte administratif 2024 du budget eau potable, il est nécessaire de procéder à une affectation du résultat excédentaire de fonctionnement 2025 sur le budget 2026 :

87011 - EAU POTABLE

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025	
Résultat de l'exercice	-140 384,95 €
Résultat antérieur reporté (article 002)	1 097 535,07 €
TOTAL A AFFECTER	**957 150,12 €**
SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT 2025	
R 001 (solde d'exécution reporté)	-363 821,15 €
SOLDE DES RESTES A REALISER 2025	
	-481 612,73 €
AFFECTATION 2026	
Affectation en réserve au compte 1068 en investissement	**957 150,12 €**
Report en fonctionnement R 002	**0,00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'affectation du résultat de fonctionnement 2025 au budget supplémentaire 2026 du budget eau potable comme suit :

  - Pour 957,150.12€ en affectation en réserves au compte 1068 de la section d'investissement ;
  - Et 0€ en report au compte 002 de la section de fonctionnement.

La séance est levée à 22h14.

Fait à Ercé-Près-Liffré, le 16 juin 2026.

Le Président, **La Secrétaire de séance,**

Guillaume BÉGUÉ David VEILLAUX

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Liffré-Cormier Communauté.